



Martinique

COMMUNIQUÉ DU JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020

Rentrée scolaire 2020 masquée par le COVID – FNEC FP FO Martinique

La FNEC FP FO Martinique reste inquiète devant la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement.

Le protocole sanitaire a été vidé de ses principales exigences (plus de distanciation, présence obligatoire du personnel à risques, pas de limite au niveau des effectifs d'élèves dans une classe, brassage plus important, ...)

Le ministère n'a pas recruté de personnels supplémentaires pour faire face aux besoins qui vont s'accroître.

Le brassage de publics venant d'horizons divers, va forcément augmenter le risque de propagation du virus. Il sera très difficile de repérer toutes les personnes qui auront été contaminées car à la récréation et dans les bus se retrouvent des élèves de classes ou d'établissements différents (collèges et lycées). La FNEC FP FO Martinique s'attend à des fermetures d'écoles.

La responsabilité des parents est désormais très forte dans la gestion de cette rentrée. La vigilance et la clairvoyance de tous les personnels, sont indispensables pour éviter un aggravement de la situation sanitaire.

Dans cette situation de pandémie d'autres problématiques importantes sont masquées et nous préoccupent fortement, à savoir :

- **L'ouverture de classes supplémentaires notamment au niveau du primaire :**

Certaines écoles attendent l'ouverture d'une classe supplémentaire pour éviter le travail avec des effectifs élevés. C'est le cas notamment de l'école élémentaire de Chateauboeuf B. Il est important que la situation se règle rapidement pour mettre en confiance les collègues qui évoluent dans des conditions difficiles.

Dès le mois de juillet la FNEC FP FO et le SNUDI FO ont effectué une démarche auprès de Madame la DAASEN (Directrice Adjointe Académique des Services de l'Éducation Nationale) et de Monsieur le recteur.

Nous avons attiré leur attention sur les prévisions d'effectifs des classes de CE1 pour la rentrée 2020/2021 à l'école élémentaire de Chateauboeuf B, classée en zone REP. Nous attendons qu'une décision soit prise très rapidement.

- **L'affectation forcée des collègues néo-titulaires et lauréats des derniers concours :**

Le ministère de l'éducation nationale a poursuivi sa politique de gestion drastique en affectant un maximum de collègues hors de l'académie alors qu'il reste des supports vacants dans certaines disciplines pour les accueillir. Les contractuels recrutés dans plusieurs disciplines deviendront dans quelques années les victimes de cette politique quand ils passeront à leur tour les concours.

- **L'affectation tardive des TZR et contractuels :**

La procédure d'affectation hors présence des commissaires paritaires a très rapidement montré son côté arbitraire, injuste et absurde. L'administration procède comme elle le veut à l'affectation des collègues sans vraiment tenir compte des difficultés particulières et personnelles des collègues.

La possibilité de faire un recours en mandatant une organisation syndicale est la seule solution. Très peu de collègues ont osé effectuer un recours. Les demandes de tous ceux qui n'ont pas mandaté explicitement un syndicat, n'ont pas été examinées.

L'administration a pris beaucoup de retard avec cette nouvelle procédure qui découle de la dernière loi de réforme de la fonction publique. La rentrée avec l'absence de collègues dans certains postes (enseignants, CPE, AED, AESH, ...), gêne l'organisation des emplois du temps par les chefs d'établissement. IL y aura un véritable problème d'encadrement avec un personnel vie scolaire en nombre insuffisance lors de l'absence des enseignants. En concentrant dans une même salle d'étude, tous les élèves sans enseignant le risque de circulation du virus augmentera en cas de contagion. Il sera plus difficile de cibler les élèves à suivre, tout l'établissement risque d'être concerné par une contamination.

- **La continuité pédagogique exige un équipement adapté au niveau du numérique**

Nous saluons l'effort réalisé par la CTM, pour le vote du budget destiné à équiper les élèves de 6^{ième} et de seconde en matériel informatique. **Le SNETAA FO Martinique** espère que la voie professionnelle ne sera pas oubliée. Nous espérons que les premières années de CAP ne seront pas oubliées. Nous nous demandons si les élèves de première année de BTS seront équipés. Il est important que l'ensemble de ces élèves disposent de tablettes ou ordinateurs afin d'assurer la continuité pédagogique au niveau du numérique.

Nous restons inquiets dans l'immédiat, surtout si des établissements doivent fermer et mettre en place une formation à distance dans le cadre de la continuité pédagogique.

- **La mise en place de la transformation de la voie professionnelle**

C'est la deuxième année de mise en place de la TVP (Transformation de la Voie Professionnelle) qui doit se faire sur trois années. Nous constatons que cette nouvelle réforme déstructure certains établissements. Elle n'est pas adaptée à la dimension de notre territoire et aux formations qui existent dans chaque établissement. Le regroupement de plusieurs filières en familles de métiers entraîne la disparition de certaines formations dans les établissements qui ne possèdent pas suffisamment de sections au niveau de la famille de métiers considérés. Nous nous interrogeons sur le maintien des diplômes intermédiaires.

Dans la revue de presse du rectorat sur la rentrée scolaire il n'est fait aucune allusion sur la mise en place de la TVP et son évolution. **Le SNETAA FO Martinique** continue à revendiquer la mise en place d'une véritable commission de suivi, qui nous permettra d'effectuer des propositions concrètes et adaptées à notre territoire.

- **La place des sections de CAP dans le système éducatif**

La dernière revue de presse du rectorat ne donne aucun résultat d'examen pour les filières de CAP. Quel intérêt le rectorat porte-il pour ces sections qui forment des jeunes dans le but d'une insertion dans le milieu professionnel. Ils sont accueillis favorablement dans certains métiers (restauration, bâtiment, métallerie, ...). Ces classes ne sont pas citées dans les projets d'attribution de tablette ou d'ordinateurs par la CTM.

Certaines filières indispensables dans notre paysage industriel sont fermées faute d'anticipation et de communication adaptée vers les jeunes sur l'importance et les possibilités offertes au niveau de l'emploi et de la poursuite d'étude notamment première et terminale CAP Structure Métallique du LPO la Jetée du François.

La proposition de remplacer des CAP en alternance avec formation initiale de base par des sections d'apprentissage, ne revalorise pas cette filière. Nous retrouvons cette situation dans d'autres secteurs. Il faudra très certainement revoir cette orientation au niveau de la carte des formations de l'académie Martinique. Nous devons privilégier le développement de la formation de base au niveau des CAP de l'académie Martinique ce qui donnerait une plus grande chance d'évolution aux jeunes.

Jocelyn PRESENT

Secrétaire Académique de la FNEC FP FO Martinique